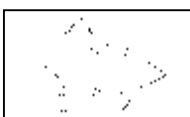
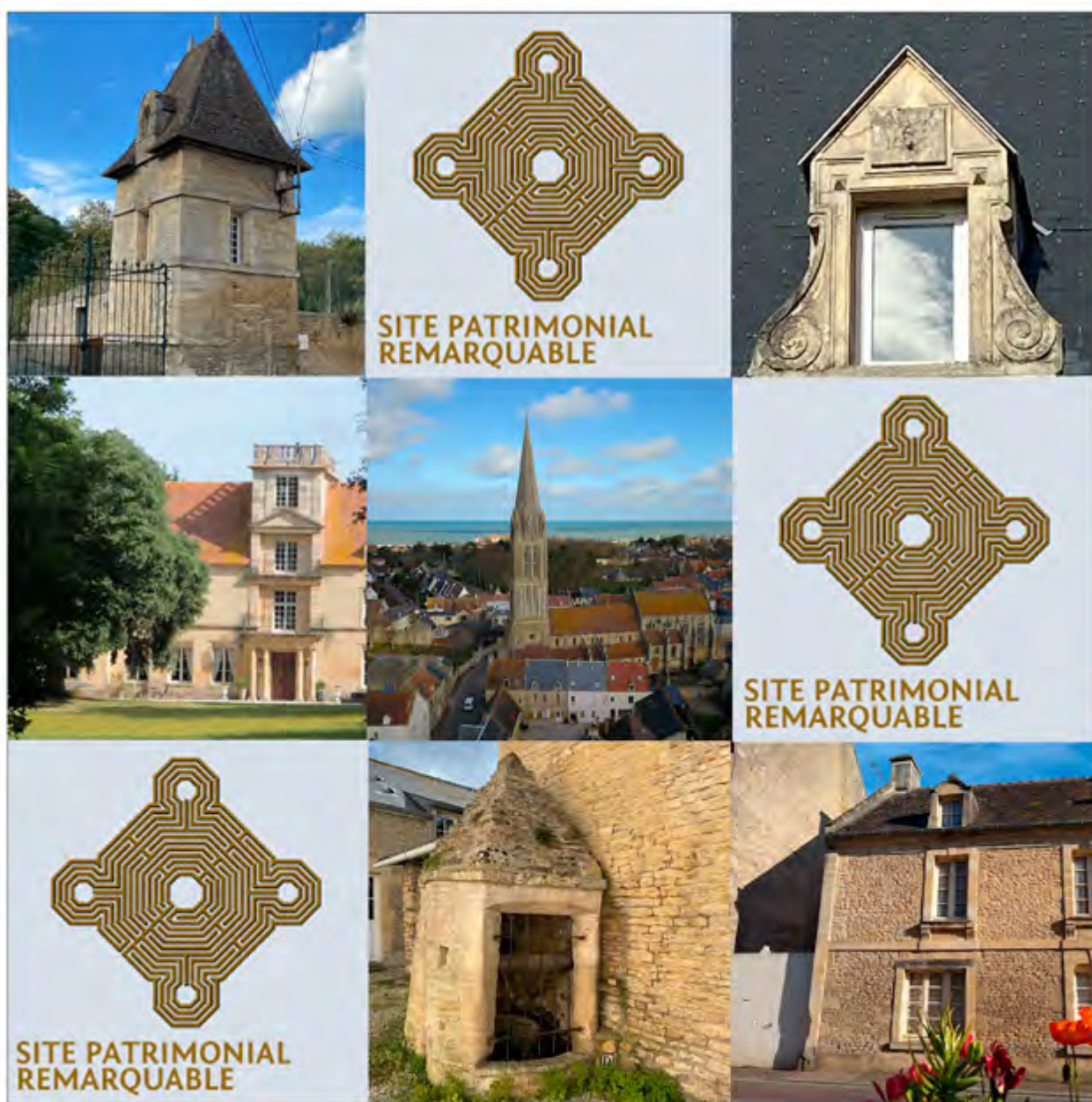


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE PATRIMOINE



FONDATION



DU
PATRIMOINE

Aidez-nous à restaurer l'église Notre-Dame de Bernières-sur-Mer



© Commune de Bernières-sur-Mer

Faites un don !
www.fondation-patrimoine.org



4 Travaux de restauration de l'église de Bernières

8 Monument signal, une œuvre de Froidevaux à protéger

11 Ils nous ont transmis LEUR 6 Juin

17 PLUI et PVAP, quels enjeux pour Bernières ?

20 Le nouveau site de B.O.N.

22 L'huître, un fleuron patrimonial

29 Les sage-femmes de Bernières

33 Il faut sauver les vêtements sacerdotaux

35 Portrait de Jacques Henry

Nous avons le plaisir de vous présenter le numéro 68 de *B.O.N Patrimoine*. Sa parution en ce mois de juin nous offre naturellement l'occasion de consacrer plusieurs articles au Débarquement.

Nous revenons notamment sur la figure de Jacques Henry, auteur de l'ouvrage de référence *La Normandie en flammes*. Sa fille, Françoise Bouleau-Henry, nous fait l'honneur d'évoquer la vie de son père, ainsi que l'attachement profond qu'il portait à notre village de Bernières.

Comme chaque année, BON Patrimoine sera présente lors des commémorations du Débarquement, cette année avec une exposition consacrée au témoignage de Charlie Martin, acteur et témoin du Jour J. Exposition présentée dans la partie ouest de la Maison des Canadiens.

Nous formons le vœu qu'un projet pérenne puisse prochainement voir le jour, valorisant cette maison acquise en 2023 par l'Intercommunalité, que nous remercions vivement pour sa confiance et la mise à disposition de cet espace.

Nous poursuivons par ailleurs notre série consacrée à l'église, avec un nouvel article dédié aux travaux de restauration de son clocher. Ce numéro est aussi l'occasion de faire le point sur les récentes évolutions en matière d'urbanisme et de protection du patrimoine, à travers le PLUI et le PVAP. Enfin, nous vous invitons à découvrir quelques pages plus légères, autour des huîtres !

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901

Siège social :

230, rue Victor Tesniere

14990 Bernières-sur-Mer

bernieresoptiquenouvelle@gmail.com

Rédacteur en chef et maquette : J-P MAYER

Rédacteurs : Marie-Caroline de CASTELBAJAC - Dorota GEHIN - Claude GEHIN - Françoise HENRY-BOULEAU - Jean-Pierre DUVAL - Annie de GERY - Jean-Paul MAYER - Paul MAUDELONDE - Myriam MOULIN

Imprimeur : ANQUETIL

RCS Caen 312 616 550

16 avenue de Suède

14110 - Condé-en-Normandie

Tél. : 02 31 69 04 26

Nous vous rappelons que nous vous retrouverons le 4 juillet pour notre sortie annuelle et le 11 juillet à l'ancienne mairie, pour nos traditionnelles Rencontres, moments privilégiés d'échanges avec nos adhérents et sympathisants.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour plus d'informations sur nos prochains rendez-vous et vous souhaitons une excellente lecture de cette dernière revue et ainsi qu'un très bel été !

Marie-Caroline de Castelbajac

Travaux de restauration de l'église Notre-Dame de la Nativité de Bernières-sur-Mer

2^{ème} partie

Par Dorota GEHIN

Architecte du patrimoine

Le montage des échafaudages a duré plusieurs mois et étonnait chaque jour de plus en plus les habitants de Bernières. Ces échafaudages semblaient surdimensionnés ; par beau temps, ils brillaient et semblaient complètement irréels. Maintenant que tout le monde s'y est habitué, on les trouve « jolis ».

Parallèlement, à l'abri du regard des passants, d'autres travaux de restauration ont pu débiter à l'intérieur de l'église.

C'est l'entreprise LEFEVRE dont le siège est à Giberville qui est chargée des travaux d'échafaudage, de la maçonnerie et de la pierre de taille avec comme sous-traitant LV TECH pour l'échafaudage et RENFORS pour les tirants forés. Le lot des décors sculptés doit être assuré par l'entreprise TOLLIS dont le siège est en région parisienne à Chevilly-Larue.

Mais un peu d'histoire de la construction du clocher permettra de mieux comprendre les travaux actuels.

Vérification des fondations

La nef fut construite à l'époque romane, en commençant par la partie est et se poursuivant vers l'ouest. Le soubassement du clocher est encore roman et de toute évidence, il devait servir de base à un clocher roman nettement moins important que le clocher actuel réalisé à l'époque gothique (XIII^{ème} siècle). Il est particulièrement haut, donc plus lourd. Aussi fallait-il vérifier la solidité de ses fondations. Il s'est avéré après sondage que la roche est finalement présente en surface. La consolidation des fondations s'est donc limitée à quelques carottages avec des injections de mortier.



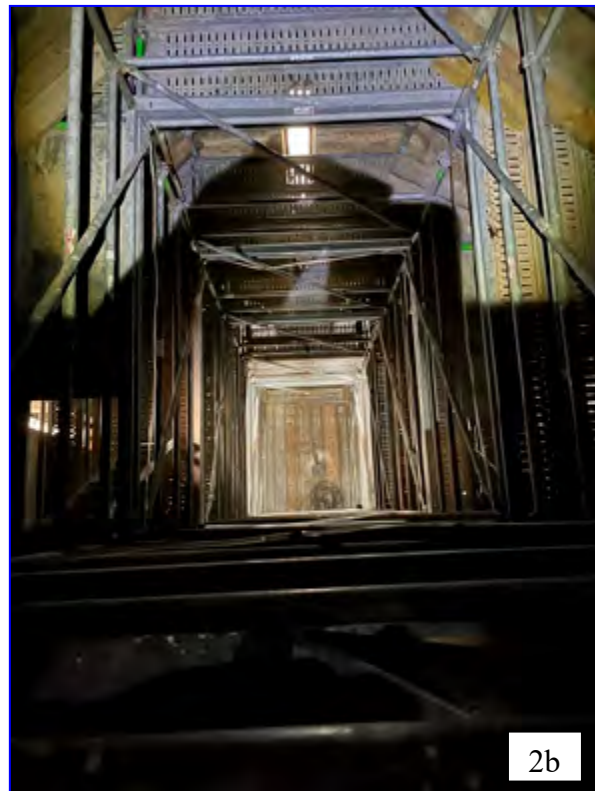
Consolidation de la maçonnerie du clocher

Ce clocher carré repose sur 4 piliers. Celui du sud-ouest est évidé pour y loger un escalier en colimaçon permettant l'accès aux étages supérieurs. Donc le poids de l'ensemble n'est pas régulièrement reparté, le

pilier de l'escalier étant plus fragile car moins massif. Une fissure verticale révèle depuis longtemps cette fragilité et le diagnostic a pu confirmer que la fissure s'ouvrait de plus en plus.

La consolidation de la maçonnerie sur toute la hauteur de l'escalier à l'intérieur du clocher a été réalisée par 7 niveaux de tirants (sur 12 m de hauteur) logés dans les murs. Quant aux pierres fendues, elles ont été agrafées. À noter que cette intervention reste invisible.

Restauration de la flèche



Pour permettre la restauration de la flèche, un autre échafaudage a été monté à l'intérieur au-dessus de beffroi des cloches. (**Photos 2a, 2b**) Ainsi l'état de la maçonnerie put être vérifié à la fois de l'intérieur et de l'extérieur, cela permettant de décider du remplacement des pierres en mauvais état.

La flèche construite en pierres, particulièrement élancée, est très exposée aux intempéries. Sa partie sommitale est un fleuron en pierre fixé sur un mât en fer, surmonté d'une croix du même métal et d'une girouette avec un coq en cuivre : cet ensemble est fragilisé et très dégradé. Tout le monde se souvient du morceau de fleuron de la flèche qui est tombé du clocher et de sa très spectaculaire réparation d'urgence effectuée à l'aide d'une nacelle.

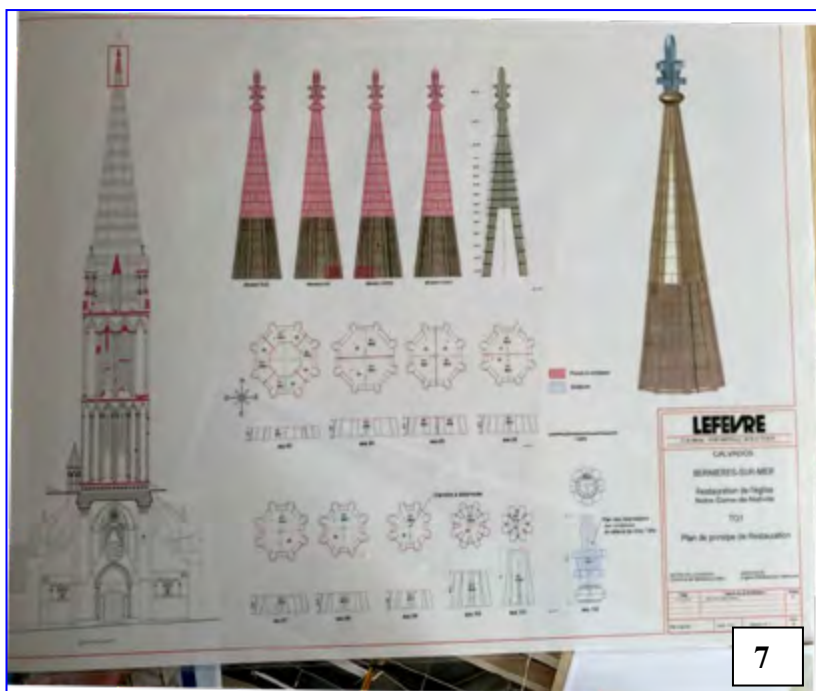
Les pierres du sommet de la flèche doivent donc être remplacées sur une hauteur d'environ 4 mètres. (**Photos 3, 4**).



L'ensemble de la flèche est en cours de restauration. À l'intérieur, les pierres sont brossées et rejointoyées ; à l'extérieur, les travaux consistent en un démoussage et un nettoyage des pierres et des joints existants par de la vapeur sous pression (**photo 5**). Puis on procède au rejointoiement, au remplacement des pierres et à la restauration des sculptures.

Nous le savons maintenant, les restaurations de l'église effectuées après la dernière guerre sont en partie à l'origine des dégradations actuelles du fait de la mauvaise qualité des pierres employées.

Notre église est construite en pierre de Creully et il faudrait que les réparations se fassent avec les mêmes pierres. Mais la carrière existante ne peut fournir que des blocs inférieurs à 30 cm de côté. Pour les pierres plus grandes, on devra utiliser de la pierre en provenance de Saint-Maximin dans l'Oise dont les caractéristiques sont proches de celles du calcaire de Creully.

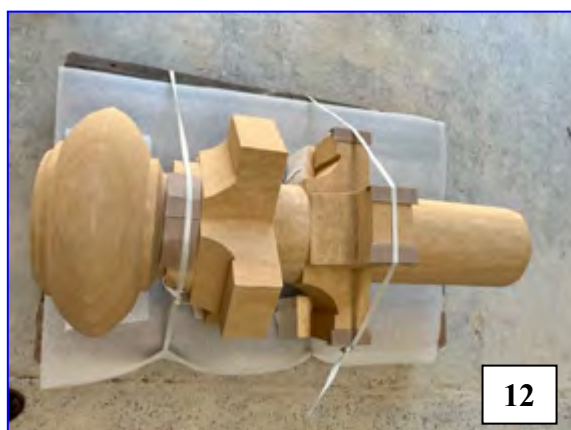


Les pierres à remplacer sont repérées sur place par un appareilleur qui fait partie de l'entreprise de maçonnerie. Il dresse ensuite les dessins d'exécution de chaque pierre à l'échelle grandeur 1. (**photo 6**) Chaque pierre est ainsi numérotée.

Un plan d'ensemble des pierres à remplacer (en rouge) est dessiné par l'agence d'architecte. (**photo 7**).

Regardons les photos de préparation des pierres pour le sommet de la flèche.

Un bloc extrait de la carrière de Saint-Maximin y est découpé sur place, puis il est transporté dans les ateliers de l'entreprise Lefevre à Giberville (**photos 8, 9,10,11**) pour y être épanelé puis être transporté sur le chantier.



Photos de Jérôme Vignancour

Les pierres qui doivent être sculptées (**photo 12**) sont transportées ensuite dans l'atelier de l'entreprise Tollis dans la région parisienne.

Voilà l'état des travaux au 15 mai 2026.

Quand tous les éléments de la partie sommitale seront restaurés, on pourra procéder au montage de leur ensemble. La structure en fer de l'ancien fleuron sera remplacée par une structure en inox.

Et surplombant le tout, nous retrouverons la croix restaurée surmontée de la girouette et son coq qui nous indiqueront à nouveau la direction des vents.

Mais nous verrons cela dans les numéros suivants de la revue de BON Patrimoine... (teasing de la rédaction !)

Monument Signal

Une Œuvre de JM Froidevaux à protéger

Par Jean-Paul MAYER



Comme Jannie Mayer l'avait relater dans notre revue ¹, le monument signal de Bernières, place du 6-Juin, est le premier d'une série de 10 exemplaires, conçus et réalisés par l'architecte en chef Yves-Marie Froidevaux. Il apparait aujourd'hui qu'une protection de l'ensemble de ces 10 monuments, au titre des monuments historique, serai souhaitable. Et c'est, en concertation avec le Comité du Débarquement, que nous avons entrepris cette démarche.

Nous avons contacté la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) il y a deux ans environ pour envisager la seule protection du monument de Bernières mais aujourd'hui, il apparait plus pertinent de réinitialiser cette démarche en y englobant l'ensemble des 10 monuments, tous œuvres de Froidevaux.

Néanmoins et afin d'éviter toute confusion, il convient de dissocier clairement ce projet de celui, en cours, du classement des plages du D-Day au patrimoine mondial qui pourrait être réalisés cette année si l'UNESCO approuve le nouveau zonage proposé par la Région Normandie.

C'est pourquoi nous sommes convenus avec le président du Comité du Débarquement d'attendre la fin de cette année pour présenter notre projet.

¹ Mayer Jannie, conservateur en chef des Monuments historiques, *Le premier monument commémoratif du Débarquement*, B.O.N n° 16, p.6-9, décembre 1999.



Carentan



Omaha Beach



Isigny



Graye



Port-en-Bessin



Ouistreham



Utah Beach



Pegasus Bridge



Sainte-Mère-Église

Outre Bernières, sont concernées les communes de Ouistreham, Graye, Isigny, Carentan, Colleville-sur-Mer pour Omaha Beach, Bénouville pour le Pegasus Bridge, Port-en-Bessin, Sainte-Mère-Eglise et Saint-Germain-de-Varreville pour Utah Beach.

Afin de présenter un dossier des plus solides au Comité du Débarquement, aux différents maires concernés puis à la D.R.A.C., nous avons entrepris l'exploration des archives de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie à Charenton-le-Pont ... une véritable mine qui recèle l'ensemble des archives d'Y.M. Froidevaux. Ce qui permet de tout savoir sur la genèse, la construction et l'évolution dans le temps de ces monuments ... afin de mieux les protéger aujourd'hui.

Et, en tout état de cause, le résultat de ces recherches feront l'objet d'une nouvelle publication de B.O.N. Patrimoine !

Ils nous ont transmis LEUR 6 juin 1944

Par Claude GÉHIN

C'est en reprenant la lecture d'un ouvrage publié en 1946 par le Ministère de la défense canadien que j'ai été interpellé par des illustrations du Capitaine Orville N. Fischer. B.O.N. avait publié dans ses revues n° 44 et 45 ¹ un article sur des tableaux représentant le Débarquement, mais l'histoire de leur auteur J. Fulleylove était restée sans suite.

Mais, outre Orville N. Fisher, j'ai rencontré au cours de mes recherches deux autres témoins exceptionnels qui, chacun à leur manière, nous ont transmis leur vécu du débarquement, l'un par la photographie et l'autre par le texte. Il s'agit du lieutenant Gilbert Milne et du quartier maître John Frederick Turnbull.

Orville Norman FISHER ² (photo n° 1), un peintre, graphiste et muraliste, formé à l'école d'Art de Vancouver puis au British Columbia College of Art. Son passage militaire fut bref. Il s'engagea en 1939 dans le corps des ingénieurs royaux canadiens comme artiste militaire et il fut affecté en 1943 à la formation des officiers et nommé artiste officiel de la Seconde Guerre mondiale avec le grade de capitaine. Il quitta l'armée en 1946 pour retourner à la vie civile.



Il débarque le 6 juin sur la plage de Juno. Pendant la traversée du Channel – notre Manche ! -, il prend la



décision d'abandonner ses 30 kg de matériel de dessin qu'il avait préparé pour ne conserver qu'un petit bloc de papier imperméable attaché à son poignet et quelques fusains. Dès son arrivée sur la plage, il esquisse la bataille, la traversée, le chaos qui l'entoure et la lutte pour sécuriser la zone. Son dessin du blockhaus de Saint-Aubin illustre assez bien sa technique (photo n°2).

¹ De Géry Annie, *Le Débarquement par l'image ou l'énigme du volet peint*, B.O.N n° 44, juin 2014, p. 6-7, n° 45, décembre 2014, p.16-17.

² Orville N. Fisher est né le 21 novembre 1911 à Vancouver en Colombie Britannique et décédé le 13 juillet 1999 à 87 ans, à Vangley en Colombie Britannique.

Lors d'un entretien en 1964, il relate son expérience :

« Le bruit était insupportable, même depuis la côte. Les gros navires de guerre, les croiseurs, les destroyers et les navires lance-roquettes bombardaient tous la côte. Le vacarme était terrible. La côte était un paysage neutre - des gris, du kaki et des bruns foncés lorsque les uniformes kaki étaient mouillés. Les seules couleurs vives sur la plage étaient les drapeaux indiquant où chaque unité devait débarquer. L'eau était littéralement rouge de sang. Elle montait et descendait avec la marée... J'avais une palette d'aquarelle de trois pouces et un bloc-notes imperméable de la taille d'une main - avec un godet fixé sur mon sac. J'utilisais de la glycérine avec des aquarelles pour faire une série rapide de croquis - comme des notes sténographiques.

Les Allemands avaient installé des obstacles de plage, utilisés comme abri par les soldats canadiens mais des explosifs y étaient fixés, pour détruire les péniches de débarquement et arrêter l'avancée des chars. »

Son œuvre est d'autant plus remarquable qu'il est le seul artiste de guerre présent le jour du Débarquement et que son témoignage apporte une lecture exceptionnelle de cet événement.



Ses croquis - au nombre de 246 - saisis sur le vif, lui permettront de réaliser plus tard une série d'aquarelles et de peintures particulièrement vivantes et colorées (photos n°3 et 4).

Les œuvres reproduites ici font parties de la collection du Musée d'Art Militaire Canadien.

Le centre Juno Beach de Courseulles en entretient sa mémoire et note que les premières minutes du film « Il faut sauver le soldat Ryan » de Steven Spielberg reprennent l'expérience vécue par cet artiste dans toute son horreur.

Lieutenant Gilbert MILNE'S

Le jour J, le photographe de la Royal Navy, Gilbert Milne's, immortalise l'embarquement de l'armée canadienne sur les navires de la marine. Alors que ces navires lèvent l'ancre pour se diriger vers la côte normande, Milne's monte à bord d'un porte-troupes d'infanterie et enregistre par la photographie ce moment exceptionnel. (Photo n°5, Gilbert Milne's, avec sa caméra Fairchild K-20. ³)



³ Photo @ Bibliothèque et Archives Canada, a163920.

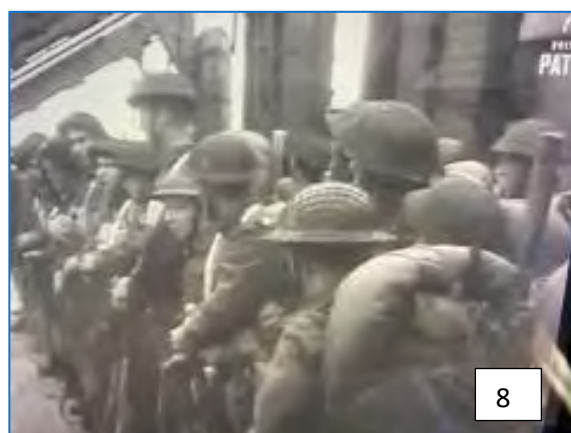
Gib Milne's, photographe indépendant pour le *Toronto Star*, s'engage au début de 1943, pour une mission de photographe dans la Marine royale canadienne.

À la veille du jour J, Milne's est consigné avec les éléments de la 9^{ème} brigade sur les Southampton Hards au sud de la Grande-Bretagne, photographiant l'embarquement des soldats sur la 262^{ème} flottille LCI du RCN. Il est à bord du LCI 306 lorsque la flottille lève l'ancre et se dirige vers la Normandie. Le matin du jour J, Milne's photographie la traversée de la Manche et l'atterrissage de la flottille à Bernières-sur-Mer où il prend 92 photos de la 9^{ème} brigade canadienne débarquant sur la plage de Juno.

La 9^{ème} brigade était la brigade de réserve de la 3^{ème} division canadienne. Il était composé de trois régiments d'infanterie qui devaient débarquer derrière la première vague après que la tête de pont de Juno ait été sécurisée par les 7^e et 8^{èmes} brigades. Ensuite, le 9^{ème} se déplacerait sur des vélos de style parachutiste jusqu'à un point de rassemblement près de Bénvy-sur-mer, nom de code *Elder*. Là, ils se regrouperaient dans leur formation de combat et passeraient à travers les brigades de tête, prenant le contrôle de l'attaque dans l'après-midi du 6 juin.

Le nombre des photos de Gilbert Milne's du jour J culmine avec le débarquement des troupes de la brigade puis disparaît dans la campagne normande. C'est que Milne's était un photographe de la Marine. Mais il a capturé certaines des photos les plus emblématiques de cette monumentale entreprise. Son œuvre photographique de la traversée de la Manche et du débarquement amphibie a été parmi les premières images de l'invasion à être publiée, attirant immédiatement l'attention du monde entier.

Nous lui devons presque toutes les photos de la traversée de Bernières par les troupes canadiennes. **(Photos n°6, 7 et 8)**



Quartier-maître John Frederick Turnbull

Frederick John Turnbull est né à Montréal le 20 février 1925. Lorsque la guerre éclate en 1939, il a 14 ans et veut y contribuer. Durant l'été 1941, Fred est employé pour planter des clous dans les ailes en bois des avions d'entraînement *Anson*, apportant sa contribution en tant que jeune de 16 ans. Entré dans la Marine royale canadienne en 1942, c'est ainsi que le D-Day, il débarque à Bernières Et c'est l'extrait de son journal que nous transcrivons ici. C'est à l'occasion d'une visite au Mémorial de Caen que la documentaliste de cette institution nous a confié la copie manuscrite du journal de ce marin (**photo n°9**).



« Mercredi 24 mai / Flottes de péniches de débarquement passée en revue par le roi.

Vendredi 2 juin / Les troupes canadiennes sont consignées à Southampton. Il y a tant de péniches de débarquement que le spectacle est inimaginable.

Lundi 5 juin : Briefing pour l'invasion de la France à 16h 30. À 21h 30, départ en convoi pour traverser la Manche par temps très agité.

*Mardi (Jour J) 6 juin à 5 h 00, la flottille se réveille. Ils ont dormi habillés toute la nuit. Ils ont pris un petit-déjeuner composé de bacon, de haricots et de pommes de terre à 5 h 15. À 5 h 45, les équipages des péniches de débarquement du Prince David se tenaient près de leurs embarcations (**photos n°10 et 11**).*

Les péniches ont été descendues au niveau du pont et les troupes sont montées à bord.

Pendant que l'on était sur les bossoirs en attendant l'ordre de bouger, on pouvait voir les explosions des bombes et des canons sur les côtes de France à 7,5 miles car il faisait jour : les péniches de débarquement étaient visibles, attendant l'ordre d'avancer. Parmi les LCT, LCI et LCA, on trouvait des flottilles de destroyers, dragueurs de mines, canonnières et les imposantes superstructures des croiseurs lourds. Le ciel était couvert et des avions alliés se dirigeaient vers la côte pour la bombarder.

Quand l'ordre de descendre et de décrocher fut donné, la mer était extrêmement agitée et alors que nous commençons notre course de sept miles et demi, les soldats étaient très malades. Toutes les flottilles de notre force étaient en ligne et glissaient sous les tirs des navires jusqu'au rivage. Les tirs des avions alliés passant au-dessus, un avion ennemi fut abattu. C'était une vision inoubliable, celle des troupes alliées se rapprochant du cœur de la France. Enfin, la ville de Bernières-sur-Mer, notre objectif, se profila à l'horizon et l'on ne voyait que des feux et, au milieu des flammes, quelques clochers d'églises. À environ un mille de la plage, le signal fut donné pour le déploiement et les flottilles se mirent en mouvement de front. On nous avait parlé des filets de mines qui gardaient les plages et alors que nous avançons à mi-vitesse, elles étaient visibles éparpillées sur une distance de 500 mètres, toutes très proches, rendant presque impossible pour les Marines de passer. En regardant par la proue et en voyant les corps des commandos de marine flottant dans l'eau, j'ai réalisé ce à quoi nous étions confrontés. Ils étaient censés nous avoir ouvert la voie, mais leur mort signifiait que nous devions nous frayer notre propre chemin. Il y avait ces pieux mortels dans l'eau ! Nous nous faufilions bientôt à travers une marée de mines en faisant preuve d'une grande force de caractère.

A l'approche de chaque mine, j'étais prêt à être projeté en l'air. Pour ne rien arranger, des mortiers sifflaient au-dessus de l'embarcation et quelques tireurs d'élite nazis postés à terre cherchaient une bonne cible.

Nous avons réussi à nous faufiler entre trois mines et étions prêts à nous infiltrer. A la quatrième, l'embarcation à notre tribord, se brisa littéralement en deux en la heurtant. Puis, en regardant autour de moi, je pus voir toutes les embarcations de notre flottille, à quelques mètres seulement, brisées en deux, des trous dans leurs proues, des trous

dans leurs poupes, et coulant rapidement, mais pas avant que les soldats ne soient à terre, dans l'eau jusqu'à la taille. Je n'arrivais pas à croire que nous étions encore à flot et que nous pouvions jeter un coup d'œil sur l'ensemble de la plage. On pouvait voir des embarcations de débarquement réduites en miettes et les corps des équipages projetés en l'air. Malgré ces tentatives désespérées, l'objectif était de gagner le rivage. Les embarcations ont commencé à avancer et, lorsque la rampe s'est abaissée, nos troupes se sont précipitées à terre. Nous avons réussi à traverser les champs de bataille en toute sécurité, nous étions le seul radeau de notre secteur à débarquer en toute sécurité... Alors que nous étions échoués, la poupe tangait encore entre deux mines et sachant que les embarcations devraient ramener toute la flottille au navire, il fallait la sauver. Par conséquent, nous avons amarré une ligne à l'arrière et l'avons empêché de tanguer pendant que les balles des tireurs d'élite continuaient de siffler autour de nous. Alors que cette fois, les équipages de notre flottille, dont les embarcations avaient été détruites, débarquaient. C'est avec un grand soulagement que j'ai remarqué qu'ils étaient tous sains et saufs, à l'exception d'un qui avait reçu un éclat d'obus dans la jambe et d'un autre qui souffrait d'une légère éraflure à l'oreille. Notre flottille était maintenant échouée sur la plage de Bernières sur Mer, en France. Nous avons débarqué nos troupes, mais quatre de nos navires avaient explosé. Nous devions trouver un moyen de rentrer. L'équipage devait traverser à nouveau le champ de mines et récupérer notre navire. Nous devions le faire avec notre unique embarcation restante, à laquelle il ne restait plus qu'un seul moteur. Alors que je m'asseyais sur la plage, fumant une cigarette et me reposant un peu, un coup d'œil autour de moi me montra un spectacle qu'on ne voit qu'une fois dans sa vie. Nous avions débarqué des troupes qui étaient en train d'aménager le sol pour préparer la suite de l'opération. La plage était magnifique. Maintenant nous étions tous ensemble prêts pour la pousser. Les LCT arrivaient sans cesse là où les mines avaient été désamorçées et des centaines de Bren Carriers et de chars roulaient sur la plage. Nous savions que nous devions repartir, l'expédition était sur le point de recommencer. Il a donc été décidé de regrouper tous les équipages sur l'embarcation restante, avec un seul moteur et les mines à affronter. Poussant comme un seul homme, l'eau jusqu'au cou, l'embarcation dériva le plus possible, La marée montait très vite et nous avons pris beaucoup de temps pour essayer de nous éloigner. L'avancée des troupes commença alors, car la marée recouvrait rapidement la plage. Au milieu des balles incessantes du tireur d'élite qui était encore retranché dans le clocher de l'église, nous nous sommes entassés dans notre unique embarcation, mais un autre obstacle se présenta lorsqu'un autre LCT a surgit en rugissant, nous étions directement sur son chemin. Avec chance nous avons évité de couler, mais alors que nous virions sur tribord et pensions nous éloigner des ennemis, nous sommes tombés sur une pointe ⁴, une mesure défensive secondaire de l'ennemi, et une énorme entaille a déchiré notre coque. Malgré tous nos efforts pour arrêter le courant d'eau, nous avons dû abandonner l'embarcation, n'ayant le temps que de récupérer nos armes à feu, quelques munitions et des rations.

Heureusement, nous étions à côté du LCT et nous avons réussi à embarquer en toute sécurité. À peine étions-nous à bord de notre nouvelle embarcation que l'ancienne a heurté une mine. Son naufrage a commencé lentement mais sûrement. Notre bateau a coulé. Mais à bord d'un autre LCT, sains et saufs à bord, regardant depuis la passerelle, nous pouvions voir couler notre embarcation. Les feuilles d'érable encore au-dessus de la ligne de flottaison... Un autre coup d'œil à la plage maintenant inondée montra que notre armée avançait rapidement à travers la ville de Bernières, au sud nos navires continuaient leur progression sous le couvert de l'aviation.

Finalement, nous avons quitté la plage. Nous avons réussi à nous dégager. La zone était encore dangereuse à traverser, mais nous avons réussi à passer et pour la première fois pendant environ cinq heures, nous avons eu l'occasion de nous détendre. Jamais auparavant je n'avais vu autant de tension sur les visages. Nous étions prêts à « arracher les cheveux » de quiconque faisait une remarque. J'étais dans le même état. Après une cigarette, un peu de réconfort, nous nous sommes calmés et nous étions à nouveau civilisés. Nous avons perdu nos cinq navires et tout notre équipement de base, ainsi que quelques boîtes de rations, mais nous avons été sauvés au dernier moment.

Nous n'étions pas sur le chemin du retour vers l'Angleterre, une flottille dont les navires de débarquement avaient

⁴ Certainement une « asperge de Rommel » (NDLR)

été détruits, mais dont la mission avait été accomplie : amener les troupes sur la plage de Bernières. Alors que nous pouvions encore apercevoir le rivage, nous avons dû regarder à nouveau et mémoriser cette image. La vue cinq heures après le débarquement du Jour J était fantastique. Des centaines de navires alliés tiraient de tous leurs canons et faisaient un bruit assourdissant. Des péniches de débarquement se faufilaient dans un flot continu. Au-dessus de nos têtes, les avions alliés rugissaient, mais il n'y avait aucune opposition. L'impact des bombes était visible sur le rivage.

Une heure s'était écoulée lorsque nous avons appris que notre navire n'était pas encore parti en Angleterre, mais qu'il demeurerait à proximité. C'était une mauvaise nouvelle, nous avions froid, nous étions sales, misérables et fatigués, attendant un bon repas et je me suis endormi. À 14 h, notre navire a été aperçu et nous avons accosté. On nous a réservé un accueil chaleureux. J'ai pris une douche, je me suis changé, j'ai mangé et je me suis endormi. À 17 h 30, je me suis réveillé, à peine capable de réaliser que j'étais sain et sauf. La vue de nos camarades explosant et les milliers d'autres images que j'ai vues ne me quittaient pas l'esprit. Nous étions sur le chemin du retour vers l'Angleterre, avec de nombreux blessés à bord qui avaient été évacués de la plage. Beaucoup gisaient. Un commando des Marine qui la nuit dernière à la même heure nous parlait de sa femme et son enfant, gisait sur le pont, couverts de couvertures imbibées de sang. Son visage était défiguré.

Nous sommes arrivés à Southampton vers 23 h et avons débarqué tous les blessés et les morts. À 5 h du matin, nous avons levé l'ancre à Cowes, sur l'île de Wight.

Le lendemain : Les garçons de la flottille ont refusé de parler de l'invasion. Nous souhaitions oublier. Nous avons alors vu un LCIM Musée en route pour la France chargés de troupes.

À 21 h 00, nos nouvelles embarcations ont été amenées à nouveau à bord, nous étions de nouveau un bateau de débarquement et une nouvelle traversée sur le H.M.S. Prince David nous conduisit à Courseulles... ».

Et son récit continue, relatant d'autres aller-retour entre Southampton et Juno. Puis c'est le départ vers la Méditerranée pour participer à l'autre débarquement, celui de Provence puis à la libération de la Grèce. Fred Turnbull rencontrera sa femme Grace lors d'un bal du YMCA, peu après la guerre et commencera une carrière au Montreal Trust. Et c'est en 2007 qu'il publiera son journal de guerre sous le titre *Invasion Diaries* (Les carnets de l'Invasion) ⁵.

Après avoir déménagé à Halifax en 2011 et perdu son épouse Grace en 2013, avec laquelle il avait partagé 64 ans de sa vie, Fred rencontrera Zondra Hubley qui deviendra son amie et sa compagne. Frederick John Turnbull décède paisiblement le 29 mars 2021 à la résidence commémorative des anciens combattants de Camp Hill à Halifax, en présence de ses enfants, Robert et Beth, et de sa compagne Zondra Hubley.



Sources :

- Canada Battle in Normandy 1944 par le Colonel Stacey et le Lieutenant-Colonel Foulkes Publié par le Ministère National de la Défense et imprimé en 1946 par l'imprimerie Royal d'Ottawa,
- Le portail de Juno Beach,
- Le Mémorial de Caen,
- Musée Canadien de la guerre,
- Maple Leaf Up- Web Magazine.

⁵ Turnbull Frederick John, *Invasion Diaries*, éditions Veterans Publication, 112 pages, 2017

PLUI et PVAP

Quels enjeux pour l'avenir de Bernières ?

Par Marie-Caroline de CASTELBAGAC

Notre commune a récemment vu évoluer deux documents importants qui encadrent son développement et la protection de son patrimoine : le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et l'AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) deviennent respectivement le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et le PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine). Derrière ces acronymes se cachent des règles qui exerceront une influence directe sur le visage de Bernières dans les années à venir. Elles concernent aussi bien les nouvelles constructions que la préservation du patrimoine bâti, des paysages et du cadre de vie qui font l'identité de notre commune.

Le PLUI : un document à l'échelle intercommunale

Le PLU, jusqu'alors établi à l'échelle de Bernières-sur-Mer, a été remplacé par un PLUI approuvé le 26 février 2026. Ce document s'applique désormais à l'ensemble des communes de la Communauté de communes Cœur de Nacre.

Depuis l'intégration de Bénvy-sur-Mer au 1er janvier 2026, l'intercommunalité regroupe désormais treize communes et plus de 24 700 habitants (photo ci-contre).

L'objectif affiché du PLUI est d'harmoniser les règles d'urbanisme tout en tenant compte des spécificités de chaque commune. Cette ambition est naturellement louable. Elle soulève néanmoins une question essentielle : comment préserver les caractéristiques propres à Bernières dans un cadre désormais pensé à une échelle plus large ?

La lecture du nouveau règlement illustre d'ailleurs cette évolution. Sa complexité est notable, avec plusieurs centaines de pages de règlement et de nombreuses dispositions techniques qui rendent parfois son appropriation difficile.



Des enjeux importants pour les paysages et l'agriculture

Le patrimoine de Bernières ne se résume pas à ses bâtiments remarquables. Il est également constitué de ses paysages, de ses espaces naturels, de ses vues ouvertes sur le territoire et de son activité agricole, qui façonnent depuis des siècles l'identité de la commune.

Le PLUI prévoit huit OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sur le territoire communal. Ces secteurs représentent dix hectares destinés à accueillir de futures opérations d'aménagement.

Certaines de ces orientations concernent des terrains aujourd'hui agricoles, dont des exploitations encore en activité. L'une d'entre elles pourrait notamment conduire à la disparition de plus de trois hectares et demi de terres agricoles.

Ces choix interrogent sur l'équilibre à trouver entre développement urbain et préservation des espaces agricoles. Cette préoccupation n'est d'ailleurs pas propre à notre association. Dans son avis sur le projet du PLUI, la Chambre d'agriculture du Calvados a estimé que « les impératifs agricoles devaient être davantage pris en compte dans l'aménagement du territoire » et a émis un avis défavorable sur le document.

Les terres agricoles normandes comptent parmi les plus fertiles de France et constituent un héritage précieux. Leur préservation contribue non seulement à l'activité économique locale mais aussi à la qualité des paysages qui font le charme et l'attractivité de notre commune.

Des interrogations sur certaines règles de construction

Le nouveau règlement introduit également plusieurs dispositions qui méritent réflexion.

Parmi elles figure la possibilité d'autoriser, dans certains secteurs de la zone UB2 (zone de faubourgs denses et mixtes), des constructions pouvant atteindre jusqu'à douze mètres de hauteur.

Cette disposition peut surprendre dans une commune dont l'identité repose précisément sur du bâti relativement homogène et sur la présence d'un Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.). Il conviendra d'être attentif à la manière dont ces possibilités seront mises en œuvre afin de préserver les perspectives et l'harmonie du paysage urbain.

Autre sujet d'interrogation : la zone UE (zone urbaine d'équipement), qui concerne notamment les équipements publics. Les règles applicables à cette zone apparaissent très limitées. Plusieurs questions peuvent légitimement être posées concernant l'emprise au sol des futures constructions, la part de pleine terre conservée, les hauteurs autorisées et encore les exigences architecturales.

Ces éléments seront particulièrement importants pour garantir une insertion harmonieuse des futurs projets dans leur environnement.

Le PVAP : vers une meilleure valorisation du patrimoine

L'AVAP, qui encadre aujourd'hui la protection de notre Site Patrimonial Remarquable, va prochainement évoluer vers un nouveau document : le PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine).

Ce nouveau règlement fera l'objet d'une enquête publique du 17 août au 15 septembre 2026.

La révision de ce document a notamment été motivée par la volonté de rendre certaines prescriptions plus précises.

L'objectif est compréhensible. Cependant, l'efficacité d'un règlement repose autant sur la qualité de ses prescriptions que sur leur application effective.

L'AVAP actuelle contient déjà certaines règles très explicites. On peut citer, par exemple, les dispositions relatives aux volets roulants et aux coffres visibles en façade sur les bâtiments anciens. Ces prescriptions existent depuis plusieurs années et participent à la préservation de la qualité architecturale du village.

L'enjeu n'est donc pas seulement de produire de nouvelles règles, mais également de veiller à leur respect.

Faire du patrimoine un projet partagé

Au-delà des textes réglementaires, la question essentielle demeure celle du projet que nous souhaitons pour Bernières.

La protection du patrimoine ne doit pas être perçue comme une contrainte mais comme une opportunité. Elle contribue à préserver la qualité du cadre de vie, l'attractivité du village et l'héritage que nous transmettrons aux générations futures.

Cette protection repose bien sûr sur des règles claires, mais également sur leur bonne application et sur l'adhésion des habitants. Une meilleure information des propriétaires et des nouveaux arrivants pourrait utilement accompagner les évolutions réglementaires en cours. Un guide pédagogique présentant les spécificités architecturales et paysagères de Bernières constituerait sans doute un outil précieux.

Enfin, un contrôle de cohérence entre les autorisations accordées et les travaux effectivement réalisés apparaît indispensable pour garantir l'équité entre tous et assurer une protection durable de notre patrimoine commun.

Le patrimoine de Bernières ne se résume ni à son église ni à ses maisons anciennes. Il comprend également ses paysages, ses terres agricoles, ses vues et l'équilibre qui s'est construit au fil du temps entre l'homme et son environnement. Et c'est cet héritage commun qu'il nous appartient collectivement de préserver et de transmettre.

Le nouveau site internet de B.O.N. <https://bernieresoptiquenouvelle.com>

Par Jean-Pierre DUVAL et Paul MAUDELONDE



C'est en 2002 que sous l'impulsion de notre Président d'honneur Jean-Paul Mayer que le bureau de Bernières Optique Nouvelle a pris l'initiative de créer son site internet. En juillet 2003, le site était né.

Rendons hommage à l'équipe de l'époque composée de Stéphane Mandelkern, Agnès Margerie et André Brias, brillants informaticiens qui ont conçu et réalisé le site.

Depuis, Bernières Optique Nouvelle a aussi continué à publier gratuitement ses revues, à éditer de nouvelles publications, à organiser et participer à de nombreux événements.

Compte tenu de l'évolution technologique d'internet et des nouvelles capacités offertes, il est apparu nécessaire de moderniser le site internet. En février 2025, les membres du conseil d'administration

ont acté la mise en œuvre du futur site internet. Sur la base de l'existant, les objectifs fixés ont été de réaliser un site clair, fluide et facilement utilisable.

Si l'architecture et la conception du site ont été pensées par B.O.N., sa construction a été réalisée par un intervenant extérieur, Grégory Bouhours, que nous remercions pour ses compétences et sa disponibilité.

En juillet 2025, le site a été présenté lors de l'assemblée générale de notre association et le nouveau site est devenu opérationnel.

Lors de l'ouverture du site, une magnifique photo du village apparaît. Sa page d'accueil présente un menu sous la forme d'un bandeau dans lequel figurent différentes rubriques. Ce menu déroulant propose les centres d'intérêts suivants :

Nos rendez-vous. Cette rubrique récapitule l'ensemble des rendez-vous fixés tout au long de l'année et actualisés.

Nos publications. En premier lieu, un inventaire des revues et de leur thème est présenté pour accéder à un moteur de recherche. Il figure aussi l'intégralité des revues bi-annuelles qui est mise à la disposition des visiteurs. Chaque revue est téléchargeable. Enfin, la liste des publications disponibles à la vente est présentée.

Découvrir Bernières-sur-Mer. Nous retrouvons ici de nombreuses réalisations de notre association. La découverte de Bernières-sur-Mer telle que les plaquettes sur le village et l'église, qui sont maintenant des documents téléchargeables. L'actualité est aussi évoquée, en l'occurrence les travaux de l'église menés depuis plus d'un an et suivi d'une présentation du label Site Patrimonial Remarquable - S.P.R -. Puis une dernière section relative aux panneaux tant en lave émaillée que supports de photos, conçus par Bernières Optique Nouvelle, dans laquelle vous retrouvez la brochure, téléchargeable également, et qui relate un bref aperçu historique du Débarquement le 6 juin 1944. Ce document vous invite à suivre le parcours des Canadiens au matin du 6 juin 1944 dans les rues dans du village, jalonné d'une quinzaine de panneaux.

Le lien avec le site **Remem'Bernières** est joint afin de compléter les connaissances sur cet inestimable fait historique.

Nous contacter. Un incontournable lien, celui du Contact pour informer sur les coordonnées de l'association et la possibilité de télécharger le bulletin d'adhésion.

Les pictogrammes de Facebook et d'Instagram sont aussi présents et fonctionnent. Ces réseaux sociaux sont animés par un membre du conseil d'administration Claude Biziou.

Le site B.O.N. a nécessité beaucoup de travail pour créer une arborescence et des menus les plus clairs possibles.

Ce nouveau site nous a permis de moderniser l'image de notre association, de mettre à la disposition les contenus et les illustrations publiés par B.O.N. et de tenir informés nos adhérents sur les nombreuses manifestations que l'association organise. C'est aussi l'objectif de nous mieux faire connaître.

La modernisation de notre site continue et il reste encore quelques imperfections à corriger. Parmi ces points, le moteur de recherche reste perfectible et nous étudions les possibilités pour améliorer son fonctionnement.

L'huître, un fleuron patrimonial

Par Annie de GERY

En doutiez-vous ? L'huître participe à notre richesse patrimoniale. C'est en effet un patrimoine réel, un patrimoine vivant, elle est aussi patrimoine culinaire ! La saga de l'huître a été longue et laborieuse, de l'arrachage sauvage, les pieds dans l'eau, à la culture et même aux études biologiques pour améliorer les capacités immunitaires des huîtres¹!

En France, il y a deux périodes dans l'histoire de l'huître et de sa production. La première, qui suit les périodes anciennes jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. La production ne dépend alors que des bancs naturels, quel que soit le mode de pêche ; elle varie en fonction des aléas climatiques. La seconde partie du XIX^{ème} siècle, dès 1860 ou s'affirment deux changements majeurs : le début de l'ostréiculture avec la maîtrise de la reproduction, et l'apparition sur le littoral de l'huître creuse.

Les huîtres, d'Adam à Napoléon III

L'huître accompagne l'homme depuis les temps préhistoriques. Des vestiges archéologiques, amas de coquilles trouvés sur les littoraux, attestent de la consommation d'huîtres par les chasseurs-cueilleurs, hommes de la préhistoire. Depuis, avec des méthodes sauvages ou sophistiquées, l'intérêt pour ce mollusque n'a fait que croître et se démocratiser.

A l'époque gallo-romaine (1^{er} et 2^{ème} siècles de notre ère) l'huître plate (belon actuelle) était récoltée le long du littoral et acheminée à Rome où, mets de luxe, elle était appréciée. La consommation était abondante comme le prouvent les dépotoirs mis au jour par les archéologues. Avant ces découvertes archéologiques, Pline l'Ancien, naturaliste romain du 1^{er} siècle, évoquait des viviers et des parcs à huîtres ; des encyclopédistes des siècles suivants décrivent la consommation quotidienne d'huîtres par les pontifes romains : huîtres de l'Hellespont, de l'Adriatique mais aussi, plus étonnant, des côtes (à l'époque, gallo-romaines) de Normandie et de Bretagne.

La route, dite *route des huîtres*, partant de ces côtes gauloises, lieux de cueillette des coquillages, vers Rome, était ponctuée de villes équipées de bassins, viviers d'eau de mer, qui permettaient l'alimentation et la conservation de ces coquillages pendant le voyage !

¹ Montagnani. C. *Early life microbial exposures shape the **Crassostrea gigas** immune system for lifelong and intergenerational disease protection*, In Microbiome.vol.10,n°85 juin 2022.

Une utilisation plus singulière et bien imprévue de l'huître, ou plutôt de sa coquille, se faisait à Athènes, puis à Rome. En effet la coquille supérieure de cette *ostrea*, plate et rigide, servait de jeton de vote dans certaines assemblées pour y inscrire le nom d'un membre que l'on voulait exclure ou bannir de la ville : ce sera l'origine du mot *ostracisme*.

Cette huître plate² originelle, indigène du littoral européen, a longtemps régné seule jusqu'à épuisement de ses capacités de reproduction dû aux ponctions effectuées par l'homme, le pire des prédateurs, friand d'un mets offert.

Après l'appétence du monde gallo-romain pour les huîtres et malgré une avance certaine dans les procédés de conservation et de transport, la consommation fléchit au Moyen Âge et se satisfait des gisements naturels (les huîtres), sans les épuiser, pour une consommation locale et quelques tables aristocratiques. D'autre part, les coquilles sont exploitées pour la production de chaux, l'amendement des sols et en « complément alimentaire » des poules pour durcir la coquille des œufs.



Le déjeuner d'huître, J.F. Troy, commande de Louis XV



La mangeuse d'huîtres, J.A. Steen, 1658

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, un nouvel engouement se fait sentir pour les huîtres sur les tables aisées et les cabarets, jusqu'en province. Chez certains peintres, l'huître, qui fait partie des *nourritures canailles*, évoque la sensualité, voire la luxure : elle est *supposée provoquer les ardeurs de Venus*³. Elle inspire alors des scènes bachiques (**fig. n°1**) des repas galants et des regards coquins (**fig. n°2**). Pour les esthètes, plus classiques, elle séduit par différents attraits picturaux, la couleur nacré ou tourmentée de sa coquille et la subtilité des différents tons de sa chair inspirent nombre de natures mortes.

² L'huître plate (*Ostrea edulis*) : Dès les années 1860 ne sera plus la seule à être produite, concurrencée par l'apparition de l'huître creuse portugaise (*crassostrea angulata*).

³ Castelluccio Stéphane. *L'art de la gastronomie à Paris au XVII^{ème} siècle*. In : Versalia. Revue de la Société des amis de Versailles, n°14, 2011. pp.19-51.

Louis XIV, très amateur de ces coquillages, il en mange plusieurs douzaines, les fait venir chaque jour de Normandie à dos de cheval. Pour assurer aussi leur approvisionnement régulier aux riches consommateurs, il crée en 1691 des offices de pourvoyeurs.

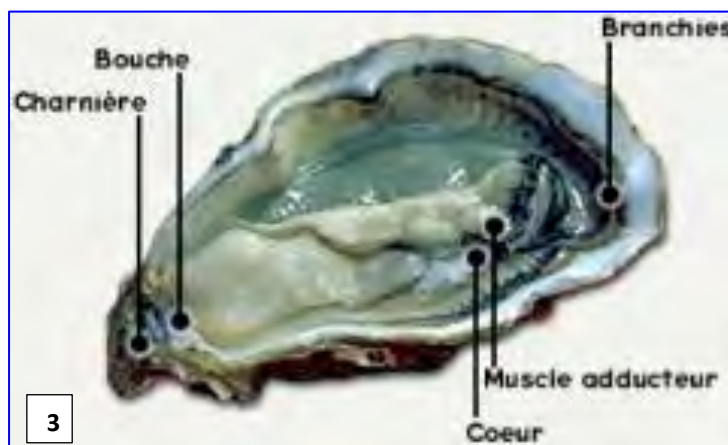
Des gisements foisonnant d'huîtres plates sauvages jalonnent les côtes de Normandie. Les principaux gisements (huîtrières) se situent à Langrune, Bernières, Courseulles, Saint-Vaast et Granville. En dépit de cette abondance naturelle, le nouveau courant de consommation épuise la ressource et justifie la mise en place, progressive, d'une réglementation des pêches dont un contrôle quantitatif et qualitatif des prélèvements.

Louis XV, lui aussi, adore les huîtres et, par ordonnance du 12 juin 1725, interdit leur commerce les mois d'été, mois sans R., (mai, juin, juillet, août, période de reproduction naturelle), diminuant la consommation et préservant aussi des risques d'intoxication dus à la durée des transports, malgré la cuisson ou la salaison des mollusques décoquillés.

En 1724, le roi charge Le Masson du Parc, Commissaire général de la marine et inspecteur des pêches, d'enquêter sur la pêche de Dunkerque à Bayonne. Celui-ci observe, enquête avec minutie. On trouve dans un inventaire manuscrit, fort détaillé, le volume, la présentation et l'inventaire des huîtrières et les modes de prélèvement des huîtres entre Honfleur et Granville. Sur notre côte, la pêche s'effectue à pied à Langrune, elle se fait à la drague (ou dreige) à Bernières et Courseulles. Le Masson du Parc note que les pêcheurs de Bernières ont onze « grands bateaux » à quille, montés chacun de neuf à dix hommes d'équipage qui font la drague aux huîtres sur les huîtrières de Courseulles !!

Parlons enfin de l'Huître (fig. n°3)

Invertébré marin, c'est un mollusque bivalve mais bien différent d'autres bivalves. Il sécrète aussi sa coquille, mais point de coquille lisse et brillante, point de symétrie ni de décor, elle n'a pas d'avenir dans la parure, la décoration ou l'objet de prestige ! C'est une coquille lamellée, très dure qui la protège des agressions. Elle est rugueuse, tourmentée, *raboteuse* et couverte de débris arrachés à son support. La couche interne de cette coquille est nacrée, une fine couche de nacre peu irisée, sans commune mesure avec la couche interne des huîtres perlières que d'ailleurs nous n'aborderons, pas... trop éloignées du patrimoine normand !



Comité interprofessionnel de la conchyliculture

Les prédateurs

Ses deux valves maintenues fermées par un ligament élastique et un puissant muscle adducteur maintiennent l'étanchéité qui la protège des prédateurs et évite la déshydratation quand la mer se retire.

Malgré la résistance de la coquille, l'huître peut succomber à différentes prédateurs : consommation des larves par les crabes et certains poissons comme le bar, percement par les bigorneaux, succion et consommation par les étoiles de mer, attaque à coups de bec par la pie de mer, oiseau du littoral...sans oublier l'arrachage par l'homme ! On peut évoquer aussi la razzia faite de 1774 à 1777 par les Anglais pour en garnir leurs côtes et priver la France de cet objet de commerce !

La vie de l'huître comporte deux phases, une phase brève de la larve libre en pleine mer (phase pélagique) et une phase à l'état adulte où le coquillage reste, à vie, accroché directement par sa coquille, inféodé à des fonds rocheux (phase benthique) ou simplement à des « structures » rigides (autre coquillage, épaves...).

Respiration et alimentation

Coquillage filtreur, l'huître, entrouvre ses deux valves pour faire pénétrer l'eau, (elle peut filtrer 100 litres d'eau de mer par jour). De cette eau les, branchies extraient l'oxygène et les particules du plancton⁴ contenues dans cette eau sont dirigées vers la bouche.

Une reproduction originale

L'huître est hermaphrodite ...mais ce caractère est saisonnier. Pour chaque huître, le sexe des cellules de la reproduction (gamètes) change après chaque période de fécondité en été. Ces produits sont expulsés



dans l'eau de mer par les mâles et femelles du moment, on dit que *l'huître jette son frai*⁵. « L'accouplement » (la fécondation) est aléatoire, l'œuf fécondé se transforme au gré du milieu marin pour devenir larve, dispersée par les courants. Après un certain temps, cette larve se meut (minuscule) grâce à la sécrétion d'un « pied », goutte de ciment naturel qui permettra la fixation « à vie » du futur mollusque sur le support choisi, si les conditions de ce milieu lui sont favorables : température, salinité, courants.

Les organes se développent, la coquille est sécrétée, l'huître bébé de quelques millimètres devient naissain qui peut alors avoir une croissance très rapide (fig. n°4)

L'huître adulte est là, attachée à son rocher pour la vie, c'est sans compter sur l'intérêt de l'homme pour ce coquillage, intérêt économique, intérêt alimentaire de luxe ou de simple subsistance, qui va le détacher, individu par individu ou en concrétion de plusieurs.

La pêche, exploitation des gisements

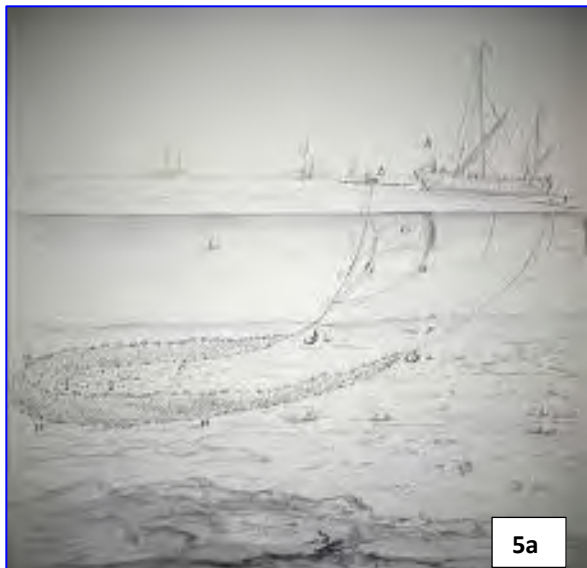
Au début du XIX^{ème} siècle, ce sont toujours les seules huîtres plates (*ostrea edulis*) qui jalonnent les côtes normandes. Entre Honfleur et Granville, les gisements de Langrune, Bernières et Courseulles sont parmi les plus importants. Ils sont exploités selon différentes techniques :

Un banc, proche du rivage et qui découvre à marée basse, permet le ramassage à la main, le plus souvent par les riverains, à l'aide de crochets et de piochons qui décrochent les huîtres fixées aux rochers pour toujours. Sur nos côtes, ce mode de pêche était utilisé à Langrune (moules et huîtres).

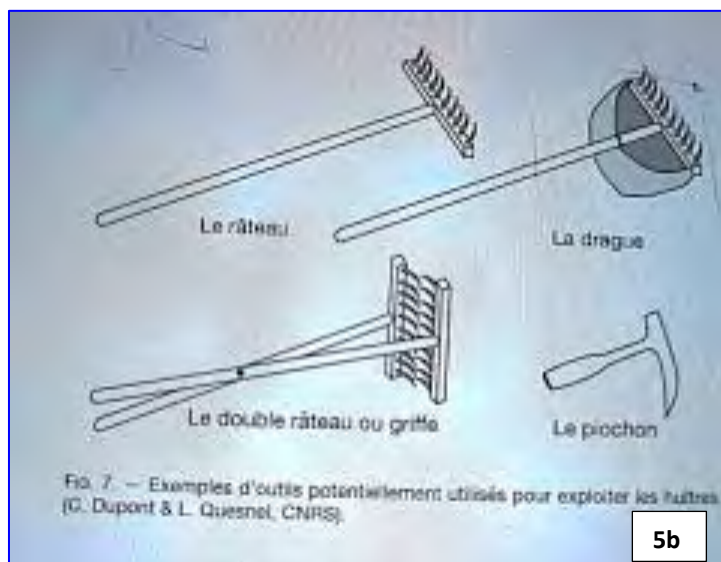
Les gisements plus profonds en mer sont exploités par bateau. Pour une profondeur moyenne, les pêcheurs sont munis d'un râteau dont les dents retiennent un filet dans lequel tombent les huîtres détachées. En eau profonde, la drague ou dreige (fig. n°5), est utilisée « C'est un grand instrument de fer d'environ six pieds de long sur deux pieds de hauteur en forme de pelle recourbée derrière laquelle est attachée une

⁴ Plancton : algues ou animaux microscopiques en suspension dans l'eau. Il apporte à la fois oxygène et nutriments des êtres vivants marins.

⁵ P.A. Lair, secrétaire de la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen. 1826



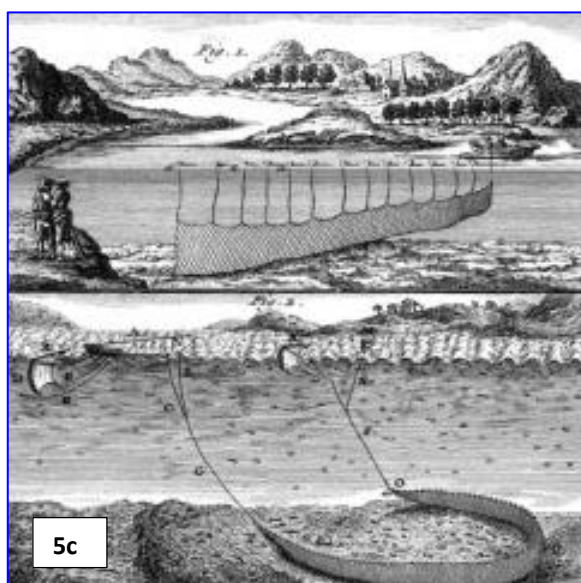
5a



5b

5a : Dreige, Duhamel du Monceau

5b : Outils pour exploiter les huîtres, C. Dupont & L/ Quesnel, CNRS



5c



5d

5c et d : pêche à la dreige, Duhamel du Monceau

espèce de filet, en bandes de cuir ou de menu cordage ; le bateau, poussé par le vent entraine la drague qui ramasse les huîtres au fond de la mer ; on peut en prendre ainsi jusqu'à onze cents à la fois...⁶».

Les voiliers gréent une drague de chaque bord. Au fil du temps, les dimensions de la drague augmentaient, ce qui justifie de réglementer la taille des différentes pièces qui la composent.

La drague était classée parmi les engins défendus en période d'été pour protéger la reproduction, car en raclant le fond de la mer, elle cause la perte du frai et des naissains.

Ce type de pêche était pratiqué à Bernières et à Courseulles et là où les huîtrières peuvent atteindre plusieurs lieues de long.

Cependant, l'appauvrissement des huîtrières par la pêche, mal gérée ou frauduleuse, malgré les règlements et la surveillance mis en place, sera le déclencheur de la recherche d'une solution.

Les huîtres, produit du dragage du jour, sont débarquées sur le rivage. Elles se nettoient lors d'une ou plusieurs marées. Puis suivent plusieurs opérations : après le tri par taille, les plus grosses sont écalées,

⁶ M.P.A. Lair 1826



6a : Détroquage des huîtres



6b : Triage es huîtres

c'est-à-dire décoquillées pour être traitées par différents moyens de conservation, marinées et mises en caque pour l'expédition⁷ ; les autres sont grossièrement alignées et « engobées », débarrassées des algues et autres petits coquillages (**fig. n°6a et b**) et chargées sur des bateaux si ceux-ci ont une cargaison suffisante. Sinon les huîtres sont mises au repos dans des réservoirs ou parcs. Les huîtres vivantes destinées à Paris, enfin embarquées, puis transférées à Rouen sur des bateaux fluviaux. Le transport pouvait aussi se faire par la route, dans les « chasse-marées » bénéficiant d'un transport plus rapide et plus soigné, en bourriches. À l'arrivée, un dernier contrôle, huître par huître devait assurer au consommateur leur qualité de fraîcheur.

Le parcage

Au XIX^{ème} siècle, le commerce des huîtres est florissant sur les côtes de la Manche et parmi les parcs à huîtres, il est alors observé que la « *côte normande a su développer l'implantation des parcs à Barfleur, St Vaast, Courseulles et Bernières* et que *les plus connus sont ceux de St Vaast, de Courseulles, de Bernières, du Havre* : parcs de repos ou de stockage, d'engraissement ou d'affinage.

Il était constaté que les qualités gustatives des huîtres variaient selon le ou les parcs dans lesquels elles avaient séjourné. Un même coquillage traverse au fil de sa vie plusieurs terroirs et n'est finalement reconnu que par son dernier séjour – souvent fort bref – qui en fera un cru particulier. Le choix des parcs permettait d'obtenir un *degré de bonté* optimal, par exemple, le dernier mois de parcage, d'affinage, situé à Courseulles apportait cette qualité. Les parcs et marais de Courseulles étaient aussi, *dès le XVI^{ème} siècle une étape de repos pour les huîtres sur le chemin de Paris*. Au début du XIX^{ème}, on retrouve, parmi les exploitants, les noms de deux Courceullais, Hérault et Duclos Hervieu.

Les parcs sont gérés par des amareilleurs, qui en assurent la surveillance, le tri, voire le verdissement des huîtres. Les vertes sont particulièrement appréciées et vendues plus chères. Leur couleur verte ne résulte pas de la nature de l'huître mais, dans certains parcs ou claires, l'eau contient une micro-algue la *navicule bleue* ; l'huître, en filtrant cette eau, retient le pigment qui se fixe sur ses branchies. Ce phénomène naturel a été particulièrement exploité pour les huîtres du bassin de Marennes-Oléron dont les marais argileux, où sont creusés les parcs, sont riches en cette micro-algue.

Bernières, qui a été si productif dans la pêche et si actif dans le parcage des huîtres, ne conserve guère de signe de cette période. On peut supposer que la modification du trajet de la Seules et la disparition du port soient les responsables de ce radical changement : les huîtrières n'étaient plus alimentées par un plancton aussi riche qu'à l'estuaire du fleuve côtier, les bateaux de pêche ou de transport de pêches n'avaient plus qu'un havre pour les accueillir, charger et décharger.

⁷ Les coquilles vides entassées seront utilisées pour l'agriculture et comme matériau de remblai.

Sur le cadastre napoléonien daté du 23 avril 1808, section B de la Rive, figurent des parcs à huîtres au sud de cette grande bâtisse qu'était la Cassine⁸. Ces parcs existaient toujours en 1878 comme le prouve le courrier adressé au maire de Bernières par monsieur Bénier, propriétaire de la Cassine, expliquant qu'il allait remettre les parcs en « rapport » et qu'il revendiquait l'usage des canaux conduisant l'eau de la mer aux parcs. Nous n'avons pas connaissance de suite donnée à ces projets.

Tout change au XIX^{ème} siècle. De la cueillette à l'élevage, un grand pas est franchi vers la maîtrise de la reproduction.

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, l'exploitation de l'huître n'a pas beaucoup évoluée. L'huître est toujours sauvage, toujours plate et le risque est toujours là de voir se vider les bancs de cette richesse offerte, par une surexploitation de nombreuses fois observée. Les contrôles, les règlements mis en place au XVIII^{ème} siècle s'avéraient insuffisants à diminuer l'exploitation agressive et destructrice. Les Anglais ne sont pas étrangers !

La diminution de la ressource, une consommation croissante pour toutes les tables et le risque social de voir dépérir une telle « industrie » placent la réflexion à un tel niveau que Napoléon III, en 1852, charge Victor Coste⁹, médecin embryologiste, d'une mission d'étude : le repeuplement des huîtrières naturelles et le moyen de leur reproduction artificielle.

Ensemble, marins, pêcheurs, scientifiques, entrepreneurs et politiques ont permis un grand pas vers la culture de l'huître, ils vont créer l'ostréi...culture.

La fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} apportent une brillante réponse à cette question qui sera détaillée dans la seconde partie de cet article, voir la prochaine revue de B.O.N. Patrimoine, n° 69.

Références.

* Chastenet de Géry Juliette, *La profession ostréicole face au dérèglement climatique*, Mémoire de M2 Sociologie, Université de Caen Normandie, 2024-2025.

* Collectif sld Pierre Schmit et Guy Gallardo, *L'Huître en Basse-Normandie*, Caen, C.Ré.C.E.T., 1997, 60 p. (Premier sujet d'une collection consacrée au patrimoine ethnologique et technique régional).

* Lair P. A., *De la pêche, du parage et du commerce des huîtres en France*, Caen, 1826.

* Pouvreau Stéphane, Di Pot Carole, Fleury Elodie, Lagarde Franck (15 septembre 2021), *Les huîtres : ces architectes méconnus des milieux côtiers*, Encyclopédie de l'Environnement, consultée le 15 décembre 2025 [en ligne ISSN 2555-0950] url : <https://www.encyclopedia-environnement.org/vivant/huîtres-meconnus-milieux-cotiers>

* Levasseur O., *Naissance et développement de l'ostréiculture : l'exemple breton (1840-1939)*, Revue d'histoire maritime, 15, 2012, p. 197-220.

* Le Masson du Parc, *Traité de la marée*, manuscrit 1740 ; Collection du musée maritime de Tatihou

* Martin Alexandre, *Manuel de l'amateur d'huîtres contenant l'histoire naturelle de l'huître, une notice sur la pêche, le parage et le commerce de ce mollusque en France*, Paris, Audot, 1828, p. 7.

* Zysberg André, *Le Masson du Parc, inspecte la côte du Bessin en juillet 1724*, Annales de Normandie, 2009/ 35/pp 211-225.

⁸ Voir revue de B.O.N. n° 38, page 8.

⁹ Très proche de Napoléon III, il était le médecin de l'impératrice Eugénie.

Les sages-femmes de Bernières

Par Myriam MOULIN

Entre 1750 et 1850, les mères de Bernières ont pu bénéficier des services de cinq sages-femmes : Marie Marion, Anne Corbin, Anne Cagniard, Marie Falue et Eugénie Luard. Retrouver l'histoire de ces femmes, c'est retrouver l'évolution des pratiques et des soins qui accompagnent les accouchements.

Au XVIII^{ème} siècle, les connaissances concernant « L'art des accouchements » n'étaient pas les mêmes si l'on était en ville ou à la campagne. Il a fallu une véritable politique de santé pour décider de former les sages-femmes des campagnes, entre autres celles de l'élection de Caen chargées d'organiser la formation dispensée par Madame du Coudray en 1775 à Caen.

Marie Marion, ancienne matrone de Bernières



Marie Marion avait épousé Pierre Lemarinier, marin, à Bernières en 1752. Matrone, accoucheuse ou « bonne mère », elle possédait des connaissances concernant les plantes et avait appris les gestes par expérience¹. Reconnue par le curé de Bernières, elle savait réciter les paroles du baptême pour pouvoir ondoyer rapidement le nouveau-né s'il était en danger de mort. Très souvent, la parturiente (femme en couche) était installée devant la cheminée. Des parentes récitaient des prières tout en triturant des amulettes pour favoriser le passage de l'enfant...

Les matrones ne disposaient pas d'outils comme les chirurgiens-accoucheurs des villes. Et lorsqu'on appelait ces derniers, il était souvent trop tard. Ces situations favorisaient l'idée que les femmes n'étaient pas performantes dans cet exercice. D'autre part, c'est en

Angleterre au XVIII^{ème} siècle que l'on voit apparaître le forceps. Dans le même temps en France, l'obstétrique devient une science principalement étudiée et maîtrisée par des hommes². En 1751, l'Encyclopédie publie : « Un chirurgien accouche mieux qu'une sage-femme »³.

M^{me} Angélique du Coudray, maîtresse en sage-femme, à Caen

À partir de 1757, M^{me} du Coudray, œuvrant à Paris, invente une « machine » pour compléter ses leçons théoriques de mise en pratique. Sa machine, proche d'une poupée de chiffon, présentait le bassin d'une femme, d'un nouveau-né et de quelques accessoires comme des enfants jumeaux. Les élèves apprenaient à



¹ « Histoire de la formation des Sages-Femmes en France », Odile Montazeau et Jeanne Bethuys.

² « Accouchements », Dictionnaire de l'Ancien Régime, Lucien Bély, P.U.F.

³ « Encyclopédie » Tome 1, Diderot et d'Alembert, 1751.



manipuler ce mannequin⁴ pédagogique qui pouvait simuler toutes les difficultés possibles de présentation. Aussi, grâce à cette invention, M^{me} du Coudray reçut de Louis XV son brevet ainsi qu'une pension annuelle de 8 000 livres.

En 1768, l'évêque de Coutances⁵, « touché de la quantité d'enfants qui périssent et de mères estropiées par le défaut de sage-femme » dans son diocèse, envoie une demande à l'Intendant de Caen, le baron de Fontette, pour faire venir une sage-femme de Paris qui, elle, formerait celles de province.

L'Intendant, convaincu par cette demande pouvant maintenir la croissance de la population, entame les démarches pour organiser les cours d'accouchement dispensés par M^{me} du Coudray dont il salue « la douceur et la patience ».

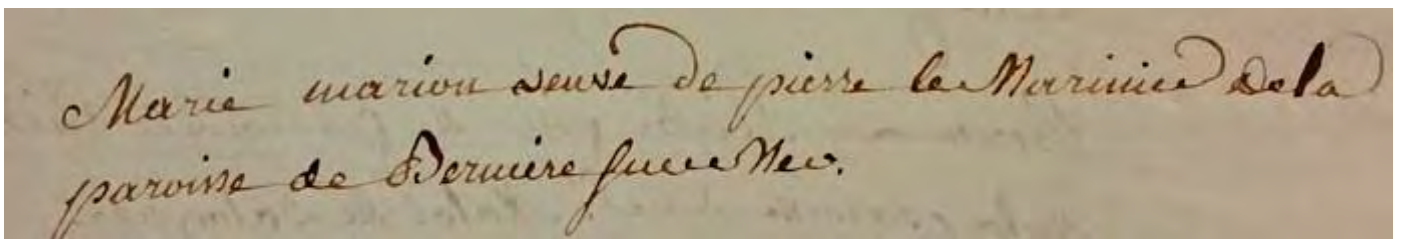
Le paiement de son logement est négocié. Son séjour est augmenté de deux semaines de plus pour rédiger son bilan de formation et de quelques « vacances ». Auparavant, l'Intendance de Caen⁶ doit commander quatorze machines ainsi que des exemplaires de *l'Abrégé de l'art des accouchements* rédigé par Madame du Coudray et paru en 1759. M. de Fontette accepte ces dépenses à condition que des chirurgiens aient le droit à leur tour de former d'autres sages-femmes.



Mais Madame du Coudray a pris d'autres engagements auprès de plusieurs généralités du Royaume de France⁷. Et il faut attendre mars 1775 pour qu'elle vienne dans celle de Caen.

1775 : Marie Marion rencontre Anne Corbin en formation

Au cours de l'année 1775, M^{me} du Coudray organise deux sessions de deux mois chacune et forme 150 femmes de la région. Souvent, les élèves sages-femmes sont sélectionnées par le curé de la paroisse pour leurs bonnes mœurs. De plus, elles sont discrètes et appliquées. M. de Fontette rapporte : « Plusieurs seigneurs en ont envoyées à leur frais ; les communautés se sont cotisées pour les leurs ». Ce qui règle la question du financement et pour les motiver, il leur promet une récompense. « Je compte leur faire obtenir des Lettres de maîtrise qui leur donneront le droit d'interdire celles qui n'en seront point pourvues »⁸.



Dans la première liste, nous retrouvons Marie Marion de Bernières et Anne Corbin, née à Bernières mais vivant à Courseulles. Autour d'elles, femmes de laboureurs ou d'artisans (tisserans, tailleur de pierre) côtoient les épouses d'apothicaires.

⁴ Dans l'exemplaire de Rouen, une radiographie a montré que le mannequin renfermait des os humains.

⁵ La Généralité de Caen s'étendait depuis le département de la Manche jusqu'à Caen.

⁶ L'Intendance se situait rue Guilbert au port de Caen avant 1944.

⁷ Entre 1759 et 1783, Angélique du Coudray a formé 5 000 femmes et de nombreux chirurgiens.

⁸ A.D.14, C/981, Cours d'accouchement, correspondances, 1764-1775.

Marie Quesnel de la paroisse de Mathieu, épouse du maître en chirurgie ; Marie Pacarin épouse du maître en chirurgie de Sainte-Mère-Église ; la femme d'un journalier de Mutrécy ; Catherine Brou venant de Douvres ; Jeanne Pestel épouse d'un apothicaire de Carentan, ; Jeanne Lefèvre, l'épouse d'un maçon de Perriers.

Une profession sans revenu

À partir de 1780, les sages-femmes commencent à réclamer la reconnaissance de leur profession en échange d'un revenu convenable. Madame Lefèvre⁹, sage-femme à Basly, rédige une réclamation pour obtenir une gratification pour les soins qu'elle apporte aux femmes en couche de sa paroisse mais aussi des paroisses voisines.

En 1788, l'une des sages-femmes de Cherbourg obtient une attestation de sa bonne maîtrise du sujet et réclame une aide financière, elle aussi.

1800 : Marie Marion, veuve Lemarinier et Anne Corbin, veuve Palfrène

Concernant Bernières, Marie Marion n'a laissé aucune trace dans les registres de baptême avant la Révolution.

Dans la liste nominative de 1799-1800, Anne Corbin¹⁰, 64 ans, exerce la profession de « chasce-femme »¹¹. Elle est sans doute l'une des dernières sages-femmes à signer maladroitement dans les registres car à partir du XIX^{ème} siècle, la formation exige la maîtrise de l'écriture pour pouvoir rédiger les observations des patientes et la tenue des registres d'accouchements. Anne Corbin occupait une petite maison de pierre à l'emplacement de l'actuelle mairie avec son époux Jacques Palfrène, marin. Cette maison a été détruite depuis. En 1810, Anne Corbin décède à l'âge de 80 ans.

Depuis la Révolution, les cours d'accouchement à Caen sont réorganisés par l'arrêté du 29 novembre 1809, approuvé par le ministre de l'Intérieur. En parallèle, à partir de 1807, le Département envoie un élève par an à Paris puis deux, à partir des années 1820 jusqu'en 1852 sans doute pour actualiser les savoirs.

1836 : Anne Cagniard, Veuve Buron et Marie Falue, veuve Hamelin

Il est probable que les deux sages-femmes aient bénéficié de cours dispensés par des chirurgiens de Caen. Mais il faudrait retrouver des attestations de présence aux archives pour s'en assurer¹².

Après la venue de Mme du Coudray, des hommes sont désignés pour dispenser les cours d'accouchement : « Il n'est pas difficile [...], d'en donner des leçons ; mais il peut être difficile [...] de se mettre à la portée des femmes très grossières pour la plupart et peu intelligentes ».

Anne Cagniard¹³ avait épousé en 1798 Charles Beuron un marin. Parange à deux reprises, elle est veuve en 1823. Dans les listes nominatives de 1836 et 1846, elle vit seule Grande Rue, dans une chambre sans doute louée. Elle décède le 7 janvier 1854, âgée de 84 ans.

Quant à Marie Falue, elle avait épousé Jean Pierre Hamelin¹⁴ en 1787 à Bernières. Coïncidence ? Sa mère est née « Cagnard ».

⁹ A.D.14 : C/ 983, Assistance, santé et hygiène, généralité de Caen.

¹⁰ A.D.14, liste nominative de Bernières-sur-Mer en l'An VIII, page : 9/31.

¹¹ Le patois normand varie d'un endroit à l'autre, on peut lire aussi « saïche-fomme » d'après Jean Seguin dans « Comment naît, vit et meurt un bas-normand ».

¹² A.D. 14, Série H

¹³ A.D.14, liste nominative de Bernières-sur-Mer en 1836, Anne Cagniard, Vve Buron p : 8/28 ; Marie Falue, Vve Hamelin p21/28.

¹⁴ Les frères Hamelin occupaient les bâtiments de la Dîme sous l'Ancien Régime avant que les biens ne soient saisis par le District (nuit du 4 au 5 août 1789)



1841 : Eugénie Luard, épouse Lefort, sage-femme

Dans l'histoire de la formation des sages-femmes, on estime à 20 000 femmes formées au XIX^{ème} siècle. Leur diplôme est le premier diplôme remis aux femmes. Leur rémunération étant trop souvent insuffisante, elles sont obligées d'avoir une activité complémentaire.

Elles ont toutes suivi des cours d'obstétrique, de petite chirurgie, de botanique. Elles maîtrisent l'écriture et lors de leurs interventions, elles continuent d'allier leurs compétences aux coutumes superstitieuses.

Eugénie Luard est d'abord dentellière. Elle suit une formation peu avant 1841, date à laquelle elle figure comme « sage-femme » dans la liste nominative¹⁵.

Fille de Jean Baptiste Luard¹⁶, chirurgien du Roi sous l'Ancien régime, elle épouse en 1815 Louis François Lefort, menuisier et fils d'un important cultivateur de Bernières. Le couple occupe une maison « rue Barbulée » avec leurs trois garçons, tous formés au métier de menuisier comme leur père. De quelle rue s'agit-il ? Il faudra chercher un peu. A partir de 1823, ils sont propriétaires de la maison située au 245 rue Général Leclerc¹⁷ qui a été améliorée avec le temps (**photo n°1**).

En 1853, elle décède à l'âge de 56 ans.

¹⁵ A.D.14, liste nominative de Bernières-sur-Mer en 1841, Eugénie Luard page : 18/31 et Anne Cagniard page 21/31.

¹⁶ Jean Baptiste Luard possédait les anciens bâtiments de la Dîme (plus tard rasés, actuel Djinns) qu'il a acheté aux enchères après leurs saisies.

¹⁷ AD14 : 3P/2538, page : 233/267. Elle appartenait à Jean Lefort cultivateur, père de l'époux.

Il faut sauver les vêtements sacerdotaux !..

Par Marie-Caroline de CASTELBAJAC

Comme nous l'avions annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale de janvier 2026, nous avons cette année sollicité une subvention auprès de la mairie afin de porter un projet consacré aux vêtements sacerdotaux. Notre demande de subvention, d'un montant de 850 €, a été acceptée, et nous souhaitons vous en présenter l'utilisation.

Lors de différentes éditions de Pierres en Lumières, que notre association organise depuis maintenant 13 ans, nous avons eu l'occasion de présenter quelques vêtements liturgiques. Il nous est alors apparu que les conditions actuelles de conservation et de rangement des vêtements sacerdotaux, entreposés dans la salle Saint-Joseph, sont fragiles et insuffisamment adaptées.

Ces pièces — chapes, chasubles, dalmatiques, étoles, voiles de calice richement brodés — datent pour la plupart de la seconde moitié du XIX^e siècle. Actuellement suspendues, elles sont exposées à la lumière et à la poussière, ce qui accélère leur dégradation.

Le service Patrimoine du Conseil départemental du Calvados, qui nous a déjà accompagnés en prêtant des mannequins de présentation lors des précédentes éditions de Pierres en Lumières, nous a recommandé l'acquisition de boîtes de conservation spécifiques pour les textiles. Leur mise en place sera précédée d'un nettoyage minutieux, réalisé par micro-aspiration fine dans les ateliers du service Patrimoine qui prend en charge tous les frais de cette étape.

Notre association prend en charge l'organisation de l'ensemble de cette opération : inventaire précis, achat des boîtes adaptées, transport des vêtements à Bayeux pour traitement, puis restitution et mise en boîte.

Ces vêtements sacerdotaux, propriété communale depuis 1905, constituent un témoignage précieux de l'histoire religieuse de la commune. L'évolution de la liturgie a conduit à leur abandon d'usage, mais leur richesse décorative et leur ancienneté en font un patrimoine fragile qu'il est de notre responsabilité de préserver dans des conditions adaptées, afin d'en assurer la transmission aux générations futures. Leur conservation participe également du respect dû aux artisans qui les ont confectionnés.

Au-delà de cet enjeu de préservation, cette démarche s'inscrit dans un contexte plus large, alors que la municipalité engage la restauration de l'église, rendant d'autant plus pertinente la mise en valeur et la protection de ces éléments patrimoniaux.

Enfin, cette action s'inscrit pleinement dans la continuité de notre engagement au service de l'intérêt collectif et de la valorisation du patrimoine communal, et plus largement dans l'objet même de notre association, qui vise la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

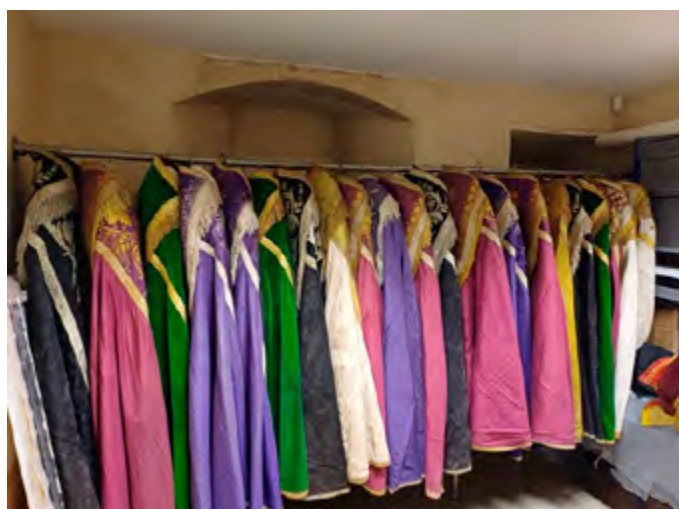
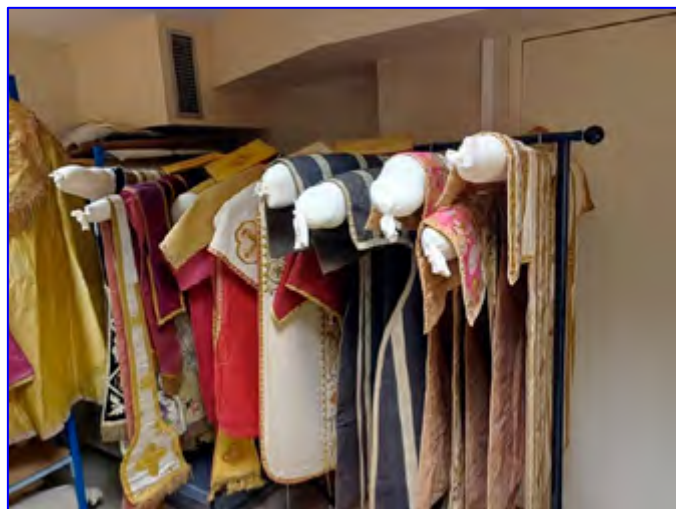
Comme pour nos précédentes initiatives — notamment la création de panneaux en lave émaillée répartis dans le village ou encore le triptyque installé à l'entrée de la Salle de la Mer — dont nous avons fait le choix d'offrir à la commune, nous poursuivons ici une démarche désintéressée, tournée vers la transmission, la mémoire et le bien commun.

Nous vous tiendrons informés de la suite dans le prochain numéro de notre revue. A ce jour, l'intégralité des vêtements a été déménagée à Bayeux le 17 avril dernier.



Photos JPM

Ils sont actuellement à l'atelier de nettoyage. Ils sont restés « en quarantaine » pendant une semaine, précautionneusement suspendu à des cintres rembourrés. Le degré d'hygrométrie est stabilisé pendant cette période pour mettre les textiles "au repos", sécuriser leur état et préparer un traitement sans risque.



Photos MC

Nous profitons de cet article pour adresser nos plus chaleureux remerciements au Service Patrimoine du Conseil départemental du Calvados pour ses précieux conseils et son accompagnement dans la réalisation de ce beau projet. Nous ne manquerons pas de partager avec vous dans notre prochaine revue, l'étape suivante de la micro-aspiration, dont le démarrage est imminent.

Les textes religieux évoquent la protection l'église de Bernières par Marie en honorant sa naissance. La peinture de J.L. Fouqueur, *la Nativité de Marie*, faite sous l'égide des autorités religieuses et placée dans le chœur, décrit Marie nouveau-née, entourée de sa mère Anne et de ses servantes. Par erreur ou ignorance les textes ultérieurs ont ensuite employé indifféremment Nativité de N-D. et N-D. de la Nativité.

Annie de GERY

Portrait de Jacques Henry

Par **Françoise HENRY-BOULEAU**

Sa fille

Marie-Caroline de Castelbajac, que je remercie infiniment, m'a demandé de broser un portrait souvenir d'un père que j'ai toujours admiré en silence et qui a su me fasciner par ses immenses talents d'écrivain, d'historien et d'humoriste.

Si je devais le décrire en quelques mots, je dirais que c'était un altruiste avant tout, quelqu'un d'une grande humilité, mais néanmoins très engagé dans le cercle local normand et qui œuvrait généreusement pour sa région, et ce, dans une parfaite sobriété. Voici donc un condensé de sa vie.



Né en 1911, à Bonnebosq, mon père n'a malheureusement pas eu la chance de connaître bien longtemps son propre père qui décédera à la suite de la Première Guerre mondiale, alors qu'il n'avait que 13 ans.

Ce sont peut-être les stigmates de ce terrible malheur qui l'inciteront en 1942, pendant la Seconde Guerre mondiale, à créer, pendant l'occupation allemande et dans la clandestinité, une alliance franco-canadienne qu'il dénommera *Fédération Normandie-Canada*.

Fils unique, mon père sera accompagné par une mère très protectrice à qui il devra beaucoup durant la période d'invalidité où il restera plusieurs mois dans une cécité totale, conséquence d'une carence alimentaire pendant la guerre ; elle demeurera constamment à ses côtés.

Ce n'est qu'en 1960 qu'il décidera néanmoins de s'éloigner d'elle, en épousant une Bernièraise de 35 ans, Thérèse Beaudoux, fille de Jeanne et Joseph Beaudoux, connus pour la mercerie qu'ils tenaient au 77, de la rue du Général-Leclerc. Probablement ravagée par l'émotion, sa mère décèdera la veille de leur mariage.

En 1961, la vie lui sourira à la naissance d'une première fille, Elisabeth, qui malheureusement succombera, 3 ans plus tard, des suites d'un lymphome.

Si l'année 1964 semblait le combler par mon arrivée, ce bonheur va donc se trouver entaché à tout jamais par la disparition tragique de sa première petite princesse, alors que je n'avais que 6 mois.

En 1966, son fils Michel verra le jour et en 1968, il décidera d'assurer à nouveau sa descendance en attribuant le même prénom que le sien à un second fils.

C'était un père fabuleux qui consacrait beaucoup d'attention à sa famille malgré toutes les sollicitations venant de toutes parts. Le formidable duo qu'il formait avec son épouse prendra fin en 1981 avec le décès brutal de cette dernière.

Élu maire du Fournet en 1945, à l'époque reconnu comme étant le plus jeune maire du Calvados, il enchaînera les mandats pendant 44 ans. Il saura donner une surdimension à cette petite commune de 50 habitants en organisant de grandes festivités de dimension internationale. Il aimera y retracer des scènes de la Libération en invitant des parachutistes à se lancer au-dessus des champs de sa commune.

À cette occasion, ambassadeurs et sommités de tous horizons répondront présents à ces somptueux rendez-vous champêtres.

Chaque année en juillet, il y organisait également la fête de sainte Agathe, la patronne de son église qu'il appelait *la cathédrale des bois* ; à Noël, il offrait des cadeaux à tous les enfants de sa commune, au nom de la municipalité.

En 1989, souhaitant laisser sa place à une nouvelle génération, il décida de se retirer de cette fonction. Cependant, en concertation, certains habitants ne souhaitant pas le voir ne pas se représenter, rajouteront, à son insu, son nom sur les bulletins de vote.

C'est certainement ce fait circonstancié qui poussera le préfet du Calvados à lui attribuer le statut de « Maire honoraire ».

Fédérateur, il organisait en permanence de nombreuses autres festivités et commémorations, que ce soit dans la commune de Bonnebosq où il résidait, au Mont-Saint-Michel avec sa célèbre fête *la Saint Michel de Printemps*, à Vimoutiers, à Formentin, ou encore à Honfleur avec la *Fête aux Normands*.

La Fédération Normandie-Canada était toujours mise à l'honneur.

Sa secrétaire Madame Vautier le suivait partout pour tout la partie administrative et organisationnelle. D'ailleurs, Laure Tesnière s'en souvient parfaitement : c'est cette image de lui avec elle, devant les cabines de Bernières, qui l'a incitée à lui rendre hommage en illustrant talentueusement ce récit d'une magnifique aquarelle (page ci-contre). Je l'en remercie vivement.

Mon père était effectivement très attaché à Bernières, y ayant hérité très tôt d'une petite maison ainsi que d'une cabine de plage qui trônait face à la mer, derrière l'ancien Club Mickey.

Initialement acquise par son défunt père, Léon Henry, la maison sera baptisée par ce dernier la *Villa Léon-Jacques* et deviendra le lieu ressourçant de notre famille, notamment pendant les périodes estivales. À ce jour, la maison existe toujours, l'ayant personnellement restaurée.

Située au fond de la cour Montauban, précisément au 139F, elle continue de faire le bonheur de toute notre famille qui s'y réfugie à la moindre occasion.

La cabine de plage connaîtra ses dernières heures en 1999, à l'occasion de la forte tempête qui endommagea une bonne partie du littoral. Elle ne sera malheureusement jamais remplacée.

Mon père était aussi artiste peintre et il aimait nous rappeler, à travers les nombreux tableaux qu'il réalisait, qu'il avait suivi des cours à l'Ecole des Beaux-Arts. D'ailleurs, pour l'anniversaire de mariage de Monsieur Moulet, son compère bernierais depuis toujours, il réalisa une peinture à l'huile de l'église de Bernières que sa fille, Madame Simone Machinal, conserve encore précieusement chez elle. Une photo de cette œuvre m'a d'ailleurs été récemment transmise par sa famille, ce qui m'a incité à la faire figurer ci-contre.

Sur le plan culturel, mon père a toujours été cité comme l'auteur de *la Normandie en flammes*, paru en 1984 aux éditions Corlet, un ouvrage de mémoire et d'hommage historique sur la Seconde Guerre mondiale qui combine le journal de guerre du capitaine Leroux, un officier canadien, avec des témoignages directs normands, ainsi que des récits de civils pendant la Libération.





La boucherie Courseullaise



Élodie Levannier et Cyril Eudier

09 51 62 20 48 | laboucheriecourseullaise@orange.fr
31 rue de la Mer | 14470 Courseulles-sur-Mer



BURES FLEURS



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer
☎ 02 31 97 33 07

Rémi DUMAS

dumasremi@hotmail.fr

06 81 96 84 85

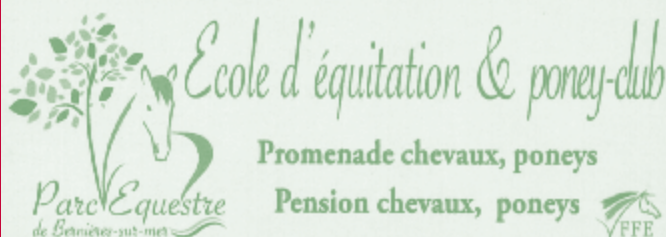
PLOMBERIE

SALLE DE BAIN ET CUISINE

INSTALLATION ET DÉPANNAGE



14990 BERNIERES SUR MER



Promenade chevaux, poneys

Pension chevaux, poneys



11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 80 - 06 12 60 47 81

Situé à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

PHARMACIE LA CROIX DE BERNIÈRES

Tél : 02 31 96 45 23

265, voie du Débarquement

Fax : 02 31 97 34 18

14990 Bernières sur Mer



Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Le samedi :

9h à 12h30 et 14h à 19h30

pharmacie.lacroixdebernieres@orange.fr



ORTHOPÉDIE

MATÉRIEL MÉDICAL Location • Vente • Hospitalisation à domicile
PARAPHARMACIE • PRODUITS VÉTÉRINAIRES • AROMATHÉRAPIE • MICRONUTRITION



POISSONNERIE DES 4 VENTS

Soupe de poisson
Plateaux de fruits de mer
Traiteur de la mer

CENTRE VILLE
35 rue de la mer

14470 Courseulles sur mer

Tél. 02 31 37 42 39 - Port. 06 08 03 05 75

EN DIRECT DE NOTRE BATEAU
LE BREIZ



BEAUDOUX

www.pulsat.fr

IMAGE - SON - ÉLECTROMÉNAGER - ANTENNES

Chèque cadeaux
acceptés*

Facilités de paiement
jusqu'à 10 fois sans frais*

400 m²
d'exposition



Magasin

PULSAT

www.beaudoux.fr

beaudoux.srl@wanadoo.fr

*voir modalité en magasin

Z.I. Route de Reviers - 14470 Courseulles/Mer - Tél. 02 31 37 91 40



S.A.R.L. **Garage**



M. THOMAS

Agent Renault - Dacia



Location de véhicules

Station Elan carte total

Route de Courseulles - 14990 Bernières-sur-Mer



Tél. 02 31 96 45 43



Tapisserie, Agencement, Décoration



Met ses compétences à votre disposition

tenture murale, confection de rideaux
voilages et stores, réfection de sièges,
vente de tissus, meubles et objets de
décoration.

127, rue du Maréchal Foch 14990 BERNIERES SUR MER

Tél : 02.31.96.69.77 Fax : 02.31.96.60.07

Café du centre
Mr et Mme Araujo

Bar-Tabac-Pressé-Loto

21 rue General Leclerc
14990 - Bernières sur mer
02-31-96-84-35
araujo.carole@orange.fr



Caroline Cavier

Négociatrice en Immobilier

80 rue du Maréchal Foch
14 750 Saint-Aubin-sur-Mer

07 84 39 03 17 - 02 31 97 78 62

caroline@agenceducap.fr

agenceducap.fr



LA COIFFURE DE PAULINE

COIFFEUR | VISAGISTE

02 31 36 08 66

5 RUE DE L'ABBÉ BLIN
14 990 - BERNIERES SUR MER



Prenez
rendez-vous
ici

SUIVEZ-NOUS



La petite Arcadie

Épicerie Fine

06 46 23 11 99

Place du 6 juin
14990 Bernières sur mer



Yannick CAVIER



**Couverture - Zinguerie
Rénovation - Neuf
Démoussage - Gouttière**

444, rue Léopold Hettier - 14990 BERNIERES-SUR-MER

Tél. 02 31 96 00 16



Gare à Vous

Flower - Déco

" GARE à VOUS "

*Compositions florales, plantes,
éléments de décoration
et prêt-à-porter*

09 51 84 92 15

gareavousfleursdeco@gmail.com



159 rue Victor Tesnière
14990 Bernières sur Mer